

CAMPAGNE D'INFORMATION SUR LA SAISON DE LA GRIPPE; LE GOUVERNEMENT MANQUE SON COUP, DIT LE COMMISSAIRE

Toronto, le 17 septembre 2009 - Le commissaire aux services en français de l'Ontario, François Boileau, a ouvert une enquête sur ce qu'il considère être une violation directe de la *Loi sur les services en français* à propos de la présente publication à l'échelle provinciale d'un dépliant unilingue sur la saison de la grippe.

Pour le commissaire, il est inconcevable qu'en 2009, ces publications ne soient pas acheminées à tous les foyers dans un format bilingue. Il s'agit d'une belle opportunité ratée pour le gouvernement provincial de démontrer son engagement à offrir des services en français de qualité pour ses citoyens francophones.

Ce dépliant, présentement distribué en anglais par le gouvernement, est disponible en français seulement sur demande. Or, il est très difficile pour les citoyens francophones de l'obtenir.

CITATIONS

« Il est clair que ce dépliant aurait dû être bilingue. A-t-on pensé, à un moment ou à un autre, que les francophones de l'Ontario n'ont pas besoin d'être informés sur la grippe en raison d'une quelconque immunité? », a dit François Boileau.

« Bien qu'un site Web sur la grippe H1N1 ait été créé en français et en anglais, des disparités existent encore entre les deux versions. J'entends faire la lumière sur tous ces manquements au cours des prochaines semaines. C'est embarrassant considérant l'importance de la situation. », a ajouté le commissaire.

FAITS EN BREF

- Créé en 2007, le Commissariat aux services en français mène des enquêtes indépendantes selon la *Loi sur les services en français*, par suite de plaintes ou de sa propre initiative et surveille les progrès accomplis par les organismes gouvernementaux en ce qui concerne la prestation des services en français en Ontario.
- Le commissaire aux services en français a publié, en mai 2009, un *Rapport spécial sur la planification des services de santé en français en Ontario*.